

## Développer les compétences psychosociales chez les personnes accompagnées

### Public

Tout public concerné par la thématique

### Prérequis

être en situation d'intervention,  
d'accompagnement auprès de publics

### Dates / durée

du 17 au 18 juin 2025 (14 heures sur 2  
jours, 09h30-17h30)

### Lieux

Siège de la FSH

La salle de formation répond aux exigences de  
l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Si la formation nécessite une adaptation liée à une  
situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

### Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur [www.sante-habitat.org/formations](http://www.sante-habitat.org/formations)  
jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des  
places disponibles.

### Formateur

Madame Marie Dubois, APLEAT ACEP, Madame  
Marion Fal, APLEAT ACEP

### Coût de participation

Adhérent : 450 €

Non adhérent : 650 €

En intra : sur demande de devis

La « stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes 2022-2037 » précise, par une instruction parue au Bulletin officiel Santé, Protection sociale, Solidarité du 31 août 2022, dans son préambule que « le développement des CPS dès le plus jeune âge doit se penser comme un appui et un apprentissage continu, à intégrer dans le quotidien des enfants et des jeunes à tous les temps de vie, impliquant à la fois un investissement de l'ensemble des adultes en contact avec les enfants et les jeunes dans un souci de cohérence, une appropriation dans la posture professionnelle pour un exemple auprès des enfants et des jeunes, et une coordination entre les milieux scolaires et extrascolaires pour une continuité entre tous les milieux de vie. »

**Développer les compétences psychosociales chez les personnes accompagnées**

La formation permettra de contribuer à la réponse aux axes 2 et 3, à savoir :

- Axe 2 : Accompagner les professionnels intervenant auprès des enfants, des jeunes et des familles, afin qu'ils soient en capacité de développer les CPS des enfants, des jeunes et de leurs parents.
- Axe 3 : Appuyer les interventions de développement des CPS sur des données probantes.

## Objectifs

- Définir et catégoriser les compétences psychosociales (CPS)
- Intégrer les invariants des programmes validés de développement des CPS
- Analyser les axes d'amélioration à mener auprès des publics accompagnés
- Expérimenter des outils de développement des CPS

## Contenu

### Déroulé jour 1

- Matinée :

Définir et catégoriser les compétences psychosociales (CPS)

(Basé sur les référentiels existants, il s'agit de comprendre l'évolution et l'intérêt des CPS dans les pratiques professionnelles).

- Après-midi :

Intégrer les invariants des programmes validés de développement des CPS

(Le développement des CPS s'appuie sur une stratégie nationale, qui priorise les programmes probants et prometteurs. Il s'agira de comprendre les attendus de ces programmes et les modalités efficaces de déploiement).

### Déroulé jour 2

- Matinée :

Analyser les axes d'amélioration à mener auprès des publics accompagnés

(Les publics accompagnés sont multiples, tout comme les missions d'accompagnement. Il s'agira d'identifier des points clefs pour prioriser le déploiement).

- Après-midi :

Expérimenter des outils de développement des CPS

(La formation se veut expérientielle, en expérimentant et en découvrant une variété d'outils qui peuvent ensuite contribuer au développement des CPS dans les structures).

## Méthodes pédagogiques

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

## Modalités d'évaluation

Questionnaire de recueil et analyse des besoins, avant la formation  
Feuilles de présence  
Questions orales ou écrites (QCM)  
Mises en situation  
Formulaire d'évaluation en fin de formation  
Remise d'attestation de participation